

2 – Désignation des membres composant les commissions municipales conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son articles L.2121-21 et L.2121-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 7 avril 2026 portant création de 11 commissions municipales permanentes, composées chacune de 10 membres, en plus du Maire, Président,

Considérant que dans les communes de plus de 1.000 habitants, la nomination des membres des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres amenés à siéger au sein des commissions municipales,

Considérant que l'article L.2121-21 prévoit que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,

Délibère

Article 1

Décide à l'unanimité de ne pas procéder à un scrutin secret pour la désignation des membres composant les commissions municipales.

Article 2

Désigne comme suit, conformément à l'article L.2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Administration générale – Finances

Monsieur Olivier CAPITANIO - Monsieur Bruno BORDIER - Madame Corinne YVENAT - Madame Agnès CHAPTAL - Madame Claire DELESSARD - Monsieur Christophe TONNELIER - Madame Isabelle CUSSAC - Madame Cécile PANASSAC - Monsieur Etienne COGNET - Monsieur Erik PAGÈS

Cadre de vie - Urbanisme - Logement - Voirie - Circulation – Propreté

Monsieur Olivier CAPITANIO - Monsieur Thierry BARNOYER - Madame Catherine HARDY - Monsieur Christophe TONNELIER - Monsieur Steeve MOTTEAU - Monsieur Robin CHARRIER - Monsieur Clément TENDIL - Madame Khoulood JADLA - Monsieur Etienne COGNET - Monsieur Erik PAGÈS

Action sociale – Solidarité – Emploi et Insertion professionnelle – Santé

Madame Marie-Laurence BÉYO - Madame Agnès CHAPTAL - Monsieur Eric FRESSE - Madame Justine FORTIN - Madame Céline DOUIS - Madame Alexandra LEYDIER - Madame Arathi PAUL - Madame Cécile PANASSAC - Madame Khoulood JADLA - Monsieur Erik PAGÈS

Education – Enfance – Vie Scolaire / périscolaire – Restauration municipale

Monsieur Stéphane CHAULIEU - Madame Valérie ROBLOT - Madame Céline DOUIS - Monsieur Philippe RISCH - Madame Mélodie PHILIPONET - Monsieur Clément TENDIL - Madame Alexandra LEYDIER - Madame Cécile PANASSAC - Monsieur Julian POHU - Monsieur Marc MANGIN

Petite Enfance – Séniors – Familles

Madame Karine PEREZ - Madame Agnès CHAPTAL - Madame Claire DELESSARD - Madame Patricia NGUYEN - Madame Alexandra MOUTAT - Madame Anne CHARLES - Madame Mélodie PHILIPONET - Madame Cécile PANASSAC - Monsieur Julian POHU - Monsieur Marc MANGIN

Attractivité économique - Commerces de proximité - Marchés Alimentaires – Evènements municipaux

Monsieur Thibault SIMEONI - Monsieur Thierry AVISSE - Madame Marie-Laure LEMOINE - Monsieur Stéphane DELEUSE - Madame Isabelle CUSSAC - Monsieur Robin CHARRIER - Monsieur Clément TENDIL - Madame Cécile PANASSAC - Madame Khoulood JADLA - Madame Mervan ALTUN

Accusé de réception en préfecture
N° 2026-0407-01-02SG070426-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Environnement – Transition écologique – Citoyenneté

Madame Nathalie FRANCKHAUSER - Monsieur Lata SAMBA - Monsieur Philippe FRANCINI - Monsieur Steeve MOTTEAU - Monsieur Stéphane DELEUSE - Monsieur Philippe RISCH - Madame Alice LATOUR - Madame Khouloud JADLA - Monsieur Etienne COGNET - Madame Merivan ALTUN

Culture et Patrimoine

Madame Corinne YVENAT – Monsieur Lata SAMBA - Monsieur Didier HUGON - Madame Valérie ROBLOT - Madame Justine FORTIN - Monsieur Stéphane DELEUSE - Monsieur Philippe RISCH - Madame Khouloud JADLA - Monsieur Etienne COGNET - Madame Merivan ALTUN

Sports

Monsieur Bruno BORDIER - Monsieur Philippe FRANCINI - Madame Marie-Laure LEMOINE - Monsieur Nourdin MAROUF - Madame Mélodie PHILIPONET - Madame Alexandra LEYDIER - Madame Arathi PAUL - Madame Khouloud JADLA - Monsieur Julian POHU - Monsieur Marc MANGIN

Vie Associative – Jeunesse

Madame Catherine HARDY- Madame Patricia NGUYEN - Monsieur Eric DAB - Madame Alexandra MOUTAT - Monsieur Nourdin MAROUF - Madame Arathi PAUL - Madame Alice LATOUR - Madame Cécile PANASSAC - Monsieur Julian POHU - Madame Merivan ALTUN

Anciens combattants – Cérémonies commémoratives

Monsieur Thierry BARNOYER - Monsieur Didier HUGON - Monsieur Eric DAB - Monsieur Eric FRESSE - Monsieur Philippe FRANCINI - Madame Céline DOUIS - Madame Anne CHARLES - Monsieur Etienne COGNET - Monsieur Julian POHU - Monsieur Erik PAGÈS

Article 3

Précise que Monsieur le Maire est président de droit de chacune des dites commissions municipales.

Pour extrait conforme,
Le Maire



Romain MARIA

Le Secrétaire de séance



Olivier CAPITANIO

Délibération affichée le : 16/04/2026

Délibération adoptée par :

45 voix pour

00 voix contre

00 abstention(s)

00 ne prenant pas part au vote

Accusé de réception en préfecture
094-219400462-20260407-DEL02SG070426-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Nombre de Membres

Composant le Conseil Municipal : 45
En exercice : 45
Présents à la séance
Ou représentés : 45

MAIRIE DE MAISONS-ALFORT

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 avril à 19 heures, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Romain MARIA, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 1^{er} avril 2026, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MARIA, Maire,

M. CAPITANIO, Mme PEREZ, M. BARNOYER, Mme HARDY, M. CHAULIEU, Mme BÉYO,
M. BORDIER, Mme YVENAT, M. SIMEONI, Mme FRANCKHAUSER

Adjoint au Maire

M. SAMBA, Mme CHAPTAL, M. HUGON, M. AVISSE, Mme NGUYEN, MM. DAB, FRESSE,
FRANCINI, Mme ROBLOT, MM. TONNELIER, MOTTEAU, Mmes FORTIN, LEMOINE,
DOUIS, MOUTAT, M. DELEUSE, Mme CUSSAC, MM. MAROUF, RISCH, Mme CHARLES,
M. CHARRIER, Mme PHILIPONET, M. TENDIL, Mmes LEYDIER, PAUL, LATOUR,
PANASSAC, JADLA, MM. COGNET, POHU, MANGIN, PAGÈS, Mme ALTUN

Conseillers Municipaux

Absents représentés :

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DELESSARD ayant donné mandat à M. BARNOYER

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. CAPITANIO ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 19 heures.